

CONTRAT 1246
N/REF : 7/12/2025 0H21 C:002203 I:02884
V/REF : Contrat N°001246 du 01/12/2023

BISTROT DE CAMPAGNE

**25 RUE DES TEMPLIERS
22980 VILDÉ GUINGALAN**

IMMEUBLE : BISTROT DE CAMPAGNE
25 RUE DES TEMPLIERS
22980 VILDE GUINGALAN

Rennes, le

16 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 25 TEMPLIERS-BAC A GRAISSE- BISTROT DE CAMPAGNE - 02 96 27 61 01

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : M. E GADIOT

INTERVENTION DU 15/12/2025
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
POMPAGE ET NETTOYAGE D'UN BAC A GRAISSE DE 1,5M3
CURAGE DU RESEAU
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIER

1 FOIS/AN

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DECHETS DE GRAISSES : 58,00 EUROS HT / T(S) POUR 2023

FACTURATION :
la redevance sera facturée par 1 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.

P : Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat



**Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Menuiserie
24h/24 – 365j/365**

FACTURE N° 5120495

ICTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/12/2025

Prix de base du contrat	:	207,00
-------------------------	---	--------

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 07/2023	Valeur	: 136,0
	Mois de l'indice de révision	: 06/2025	Valeur	: 144,6

Quantité	Description	Nb.Inter	P.U.	HT
1,00	Entretien de bac(s) a graisse	1/AN	218,13	218,13
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
0,20	M3 déchets traités		61,12	12,22
	TOTAL H.T.			230,35
	T.V.A. a 20,00%			46,07
	TOTAL T.T.C.		En EURO	276,42

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Règlement par cheque a réception de facture